

Procès-verbal

REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 21 juillet 2025 – 20h00

Convocation du 11 juillet 2025

Présents : Pascale JOMARD, Isabelle GRAMMARE, Frédéric CORGIER, Stéphanie APPERCEL-CONVERT, Clotilde LEREVEREND-CHARPENTIER, Lionel GUIARD, Estelle LECANU, Guillaume LECANU, Nadine BOUILLON, Eric BOUHANA

Excusés : Jean-Pierre GOUDARD (pouvoir à Lionel GUIARD), Aurélien DELHOMME

Absente : Ludivine CHAUMERON

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance : Frédéric CORGIER

Procès-verbal du 2 juin 2025 : aucune modification.

DELIBERATIONS

1. DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET – Achat du fonds de commerce « L'entrepotes »

Afin de pouvoir acheter le fonds de commerce, une décision modificative (DM) du budget est nécessaire. Guillaume Lecanu propose les modifications suivantes, en investissement :

- +34 000€ inscrits à l'opération 65 « bar restaurant » pour l'achat du fonds de commerce, compensés par :
- -10 000€ prélevés de l'opération 69 « place des platanes » ;
- -14 000€ prélevés de l'opération 66 « préau et cour de l'école » ;
- -10 000€ prélevés de l'opération 60 « voirie ».

DM adoptée à l'unanimité.

20h30 arrivée d'Eric BOUHANA

2. MODIFICATION du NOMBRE D'ELUS COMMUNAUTAIRES

Madame le Maire présente les 2 options possibles relatives à la répartition des sièges de conseillers communautaires par commune, pour application au prochain mandat :

- Répartition de droit commun : cette répartition est celle en vigueur actuellement, votée en 2019 pour application durant le mandat 2020-2026 – aucune délibération n'est nécessaire si le Conseil Municipal ne souhaite aucune modification.
- Répartition selon un accord local : cette répartition augmente le nombre total de conseillers communautaires, de 63 à 70. La commune de Tarare passe de 13 à 12 conseillers, Amplepuis de 5 à 6, et les communes de Saint-Romain-de Popey, Saint-Forgeux, Cublize, Grandris, Saint-Jean-La-Bussière, Lamure-sur-Azergues, Poule-les-Echarmeaux et Valsonne de 1 à 2 conseillers.

Madame le Maire explique que lors d'un tour de table informel durant la dernière conférence des Maires à la COR, la majorité des communes ont exprimé leur souhait de délibérer pour adopter la répartition fixée dans le cadre d'un accord global.

Il est proposé au Conseil municipal de Grandris de se prononcer sur la répartition des élus communautaires dans le cadre d'un accord global.

Cette répartition selon un accord global est adoptée à l'unanimité.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Voirie :

Des travaux sont prévus pour la réfection du chemin de la Presle (seconde partie). Le devis est de 11 000€ TTC, les travaux sont confiés à Eiffage.

Appartement au-dessus de Vival :

Les locataires sont partis fin juin. Des travaux sont indispensables avant la remise en location. Des devis sont en cours pour la plomberie, l'électricité et la remise en état du coin cuisine, des murs et des sols. Le coût total est estimé entre de 8 000 à 10 000€. Il conviendra de vérifier les travaux à confier à des entreprises et ceux pouvant être réalisés en interne, de manière à en diminuer le coût. Attention toutefois aux délais, les cantonniers étant bien occupés ces prochaines semaines.

Cour de l'école :

Tous les travaux seront terminés pour la rentrée de septembre. Les arbres à changer le seront durant la période hivernale.

La salle de l'Odyssée :

La grande salle est en cours de réfection, pour la peinture des murs, par Florentin.

Le nouveau mobilier a été livré et sera installé dans les prochains jours.

DIA

Deux biens sont présentés au Conseil municipal : une maison Rue Marignan, des terrains rue de la Grange Bourdon.

Le Conseil municipal ne préempte pas.

ECOLE

Isabelle GRAMMARE nous fait part des modifications pour la rentrée :

- Changement de deux enseignantes dont la remplaçante des décharges (direction et temps partiel d'une enseignante) ;
- Fin de contrat pour Cassandra qui a obtenu son CAP ;
- Catherine CUSSET a souhaité arrêter son contrat ;
- Recrutements en cours, plannings définis ;

QUESTIONS DIVERSES

Estelle LECANU nous informe qu'un arbre est tombé sur la route du Brûlé. Le cantonnier passera voir et le mettre de côté ;

Lionel GUIARD interroge le Maire sur le marquage rue des écoles. Pascale JOMARD explique que des travaux concernant l'assainissement sont en cours d'étude, pour une réalisation en 2026. Ces travaux vont impacter également le réseau d'eau potable ainsi que des réseaux secs, et concernent le début de la rue des écoles (tronçon depuis la rue centrale) et le chemin Perret l'Ane sur toute sa longueur.

Pascale JOMARD informe le Conseil municipal de la mise en place d'un radar pédagogique sur la route du Goutel à compter de septembre, suite aux demandes des riverains durant la dernière réunion de quartier.

Prochains Conseils municipaux : 8 septembre, 13 octobre et 1^{er} décembre.

Fin de la séance à 20h55.